

	HSE-RA-00013-bis-V02	04/04//2025
	TITRE :	Rapport sur les rejets mensuels de janvier
	REDACTEUR	Rédacteur : Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE Approbateur : Nans IMIRIZALDU : Directeur général

Rapport des rejets atmosphériques – Janvier 2025

1. Bilan des dépassements des Valeurs Limites d'Émission (VLE)

Polluant	Dépassements VLE sur 30 min (h)	Nombre de jours en dépassement
Poussières	10h30 cf rapport HSE-RA-00011	1
COT	2h00	0
HCl	3h00	3
SO₂	4h30	3
NO_x	0h00	0
CO	32h30 cf rapport HSE-RA-00011	0

Mesures correctives mises en place

- **Interruption anticipée de l'incinération** : Afin de limiter les dépassements des VLE, l'incinération a été arrêtée plus tôt le 20 janvier pour permettre le remplacement immédiat de la bougie cassée.
- **Rappel des consignes aux opérateurs** : Une communication a été effectuée pour rappeler l'importance d'espacer davantage l'introduction des poubelles d'hydrocarbures. Les opérateurs ont été instruits d'arrêter l'incinération si les rejets indiquent une combustion déficiente.

Conclusion Malgré les dépassements constatés, les mesures immédiates prises ont permis de limiter leur impact. Nous restons engagés à optimiser nos opérations et à minimiser les émissions afin de respecter les normes en vigueur.

2. Temps en défaut ou maintenance

Polluant	Défaut ou maintenance (h)	Jours invalides (>2h30/jour)
Poussières	-	0
COT	1h00	0
HCl	1h00	0
SO₂	1h00	0
NO_x	1h00	0

	HSE-RA-00013-bis-V02	04/04//2025
	TITRE :	Rapport sur les rejets mensuels de janvier
	REDACTEUR	Rédacteur : Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE Approbateur : Nans IMIRIZALDU : Directeur général

CO	1h00	0
----	------	---

Teneur à 11% de O2 sur gaz sec																		
Mesures	Poussieres			COT			HCL			SO2			Nox			CO		
	VLE J 10 mg/Nm3		Flux J kg/j	VLE J 10 mg/Nm3		Flux J kg/j	VLE J 10 mg/Nm3		Flux J kg/j	VLE J 50 mg/Nm3		Flux J kg/j	VLE J 200 mg/Nm3		Flux J kg/j	VLE J 50 mg/Nm3		Flux J kg/j
	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux
1	2,22		0,41	0,48		0,01	14,74	JNC	0,40	97,24	JNC	4,67	113,86		3,31	20,26		0,96
2	3,62		0,10	0,22		0,01	4,22		0,12	52,27	JNC	2,02	110,20		3,04	8,29		0,23
3	0,00	AVV	4,35	0,01		0,00	4,16		0,06	46,64		0,60	102,90		1,29	21,42		0,56
4	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
5	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
6	8,55		0,06	0,03		0,00	0,16		0,00	5,00		0,04	78,87		0,57	26,23		0,19
7	11,42	JNC	0,37	1,76		0,05	1,46		0,04	42,81		1,24	96,18		2,91	39,95		1,92
8	3,54		0,08	3,55		0,08	0,81		0,02	14,19		0,35	82,02		1,84	72,48		2,67
9	0,70		0,03	2,97		0,11	4,61		0,17	36,51		1,30	88,25		3,12	44,13		4,24
10	2,09		1,15	3,92		0,24	5,20		0,14	24,61		0,57	79,77		1,99	41,03		6,28
11	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
12	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
13	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
14	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
15	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
16	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
17	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
18	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
19	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
20	0,00	AVV	5,19	1,16		0,02	0,66		0,01	8,56		0,16	76,80		1,48	40,65		3,00
21	2,81		0,11	2,90		0,09	12,91	JNC	1,01	80,82	JNC	2,40	97,31		3,06	53,81		6,38
22	1,65		0,04															

Abréviations :

INDT = Indisponibilité de traitement (dépassement VLE 30min)

INDM = Indisponibilité de mesure (indispo analyseur)

REF = Indisponibilité référence (indispo de la temp, press, H2O ou O2)

JNC = Journée non conforme (dépassement VLE jour)

JINV = Journée invalide (indispo d'un polluant pendant plus de 2h30)

HI - AVV = Hors incinération (conditions de classification non remplies)

On observe que sur les VLE journalières les rejets sont en dessous des seuils excepté pour les journées suivantes :

	HSE-RA-00013-bis-V02	04/04//2025
	TITRE :	Rapport sur les rejets mensuels de janvier
	REDACTEUR	Rédacteur : Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE Approbateur : Nans IMIRIZALDU : Directeur général

- 01 ; 02 et 22 janvier pour le SO₂

- 07 pour les poussières

- 21 et 22 pour le HCl

On observe un nombre important de dépassements des VLE sur 30 minutes, en

MOYENNES MENSUELS																		
Mesures	Poussieres			COT			HCL			SO2			Nox			CO		
	mg/Nm3		kg/mois	mg/Nm3		kg/mois	mg/Nm3		kg/mois	mg/Nm3		kg/mois	mg/Nm3		kg/mois	mg/Nm3		kg/mois
janv..2025	28,97	VMMV	12,28	2,08	VMMV	0,83	8,20	VMMV	3,76	42,59	VMMV	17,44	92,38	VMMV	40,50	105,31	VMMV	51,03

particulier pour le CO. Cependant, les dépassements des VLE journalières, pourtant plus strictes, ne sont pas constatés. Cela s'explique par la présence de **pics d'émission très élevés mais de courte durée**, ce qui entraîne des dépassements sur de courtes périodes sans pour autant dépasser les seuils réglementaires sur l'ensemble de la journée.

3. Analyse des anomalies et actions correctives

Problème des émissions de poussières (résolu le 08/01/2025)

- **Cause identifiée** : Une bougie du filtre était cassée
- **Actions mises en place** :
 - Changement de bougie le 06/01
 - Nettoyage du système
- **Résultat** : Les rejets de poussières sont bons suites au changement de la bougie le 08/01/2025 puis se dégrade à nouveau en février jusqu'au **12/02** où les niveaux de poussières sont revenus à la normale suite à un nouveau changement de bougie.
- **Actions** : étude en cours des options suivante :
 - Étude en cours pour l'injection de colorant dans la chaux ce qui permettrait d'identifier plus facilement le problème car la chaux colorée serait présente au niveau de la cassure

Problème des émissions de SO₂ et CO (résolu le 13/02)

	HSE-RA-00013-bis-V02	04/04//2025
	TITRE :	Rapport sur les rejets mensuels de janvier
	REDACTEUR	Rédacteur : Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE Approbateur : Nans IMIRIZALDU : Directeur général

- **Cause identifiée** : Une vanne de régulation de l'O₂ dans le four était défectueuse et est restée bloquée en position fermée.
- **Actions mises en place** :
 - Réparation de la vanne.
 - Sensibilisation des opérateurs à la relation inverse entre **O₂ et CO** :
 - Une augmentation du CO entraîne une diminution de l'O₂.
 - Les opérateurs doivent donc **ouvrir les vannes d'O₂** en cas de hausse du CO.
- **Résultat** : Depuis le **13/02**, plus aucun dépassement en **SO₂** n'a été constaté.
 - **Des dépassements de VLE 30 min CO sont encore observées**
- **Prévention** : Contrôle périodique du bon fonctionnement des vannes d'O₂ et formation continue des opérateurs.
- **Action CO** : le fournisseur de l'analyseur propose d'étudier la possibilité de mettre une VLE 10 minutes et non 30 minutes car les pics de CO sont sur des durées très courtes, cela permettrait d'avoir une représentation plus juste des rejets de CO.

3.6.4.2 Monoxyde de carbone

Les concentrations de monoxyde de carbone (CO) dans les gaz de combustion, en dehors des phases de démarrage et d'extinction ne dépassent pas les valeurs limites d'émission suivantes :

- 50 mg/m³ de gaz de combustion en moyenne journalière ;
- 150 mg/m³ de gaz de combustion dans au moins 95 % de toutes les mesures correspondant à des valeurs moyennes calculées sur dix minutes ou 100 mg/m³ de gaz de combustion dans toutes les mesures correspondant à des valeurs moyennes calculées sur une demi-heure au cours d'une période de vingt-quatre heures.

Ci dessus un extrait de notre arrêté d'exploitation 3030-2021-ARR-DDDT

4. Conclusion et recommandations

- **Les problèmes de poussières, CO et SO₂ ont été identifiés et en partie résolus** grâce à des actions correctives sur les équipements et une meilleure sensibilisation des équipes.
- **Prochaines actions** :

	HSE-RA-00013-bis-V02	04/04//2025
	TITRE :	Rapport sur les rejets mensuels de janvier
	REDACTEUR	Rédacteur : Marie-Claire CHATAIN : Responsable QHSE Approbateur : Nans IMIRIZALDU : Directeur général

- Surveillance renforcée des émissions pour confirmer la stabilisation des niveaux.
- Maintenance préventive des équipements critiques (filtres, vannes d'O₂, capteurs).
- Renforcement des formations pour améliorer la réactivité des opérateurs en cas d'anomalie.
- Équipement de détection des bougies cassées

Concernant le HCl

Nous avons des difficultés à maintenir au plus bas les rejets sur certaines journées,

Particulièrement lorsque le temps est très humide car la chaux étant en poudre, prends l'humidité et devient plus compacte ce qui rends difficile l'injection.

La consigne est d'arrêter l'incinération lorsque nous n'arrivons pas à gérer les rejets, cela est plus facile à appliquer depuis que le superviseur récemment recruté assure également le suivi des rejets, de plus la communication entre l'équipe terrain et l'équipe administrative s'est renforcée.

Avec ces mesures, nous visons une meilleure maîtrise des rejets atmosphériques et une réduction des risques de dépassement des VLE à l'avenir.